

	REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU JURA	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 03 octobre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9			L'an deux mille vingt-cinq, Le trois du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 25/09/2025 Date d'affichage : 09/10/2025			Présents : Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Ludvine GERARDIN, Cédric BARBIER, Alexandre LENOBLE pouvoir à Jean-Michel GRAS,		
VOTE	Abstention	0	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		
	Contre	0			
	Pour	9			

DELIBERATION 2025-27

- Budget 2025 - décision modificative n°2

CONSIDERANT que le chapitre 16 n'a pas été suffisamment alimenté lors du vote du budget 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **DECIDE** la modification suivante :

Diminution	I	D	article	2152	- 1 030.00 €
Augmentation	I	D	article	1641	+ 1 030.00 €

Pour extrait certifié conforme,
 Le maire,
 Jean-Claude THABARD.

SOUS-PREFECTURE DE DOLE
 REÇU LE

27 OCT. 2025

 Loi du 2 Mars 1982

